

# Chambor'élevage

Bulletin technique élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne - Juin 2015 - n° 4



**La conduite des agnelles de renouvellement est primordiale pour constituer votre troupeau reproducteur de demain**

Formations



p. 2

Un mélange fibreux pour compléter les veaux



p. 3

La culture de dérobées : concilier stock et réglementation



p. 4

Améliorer la longévité des troupeaux caprins



p. 5

Gérer au mieux le tarissement estival



p. 8

Anticiper ses stocks de fourrage en équin



p. 9

Choix des espèces de dérobées en fonction de la production



p. 10

La vie de la Chambre



p. 11



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
CHARENTE-VIENNE

**afaq**  
ISO 9001  
Qualité  
AFNOR CERTIFICATION

# Édito

## Printemps 2015 : une saison clef

Quelques sujets agitent nos campagnes en ce printemps 2015 : la nouvelle PAC, avec son nouveau mode d'attribution des aides ; et une nouvelle grande région en vue (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes), qu'il faut construire très rapidement.

Mais pour nous éleveurs, il s'agit aussi d'une période importante dans le fonctionnement de nos exploitations : nous devons réaliser des stocks fourragers de qualité, tant en appétence qu'en valeurs alimentaires.

Le choix du stade et du mode de récolte des espèces implantées, en fonction des productions présentes sur nos exploitations, des variétés adaptées aux sols et aux besoins des animaux font pour nous l'objet d'une réflexion approfondie. D'autant plus que celle-ci pourra être amenée à évoluer, si besoin, au fil du temps et de la météo. Il nous faut aussi réussir les implantations de printemps (maïs, sorgho...) et gérer de la manière la plus fine le pâturage pour ne pas gaspiller de l'herbe.

Gérer au mieux cette période est primordial pour le reste de l'année, la réussite économique de nos élevages en dépend. En cette saison clef, pensez aux services des Chambres d'agriculture pour vous accompagner : PAC, bulletin de pousse de l'herbe, mais aussi et surtout des conseils fourrages de vos techniciens !



**Arnaud BOURRY**  
Membre du Bureau,  
en charge du dossier  
élevage à la Chambre  
d'agriculture de la Vienne



**Christian LALOI**  
Membre du Bureau,  
en charge du dossier  
élevage à la Chambre  
d'agriculture de la  
Charente

## Actualités - Formations

1	2	3	4	5	6	7
8	X	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	X	21
22	23	24	25	26	X	28
29	30	31				

## Formations - 16

### ÉQUIN

**L'intérêt de l'aromathérapie, la phytothérapie, et fleurs de Bach** - 22 juin 2015

Contact - Sabrina PEYRILLE - 06 21 21 83 03

### BOVIN LAIT

**Se déterminer sur des solutions robotiques en élevage bovin lait** - 25 juin 2015

Contact - Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

## Formations - 86

### CAPRIN

**Autonomie alimentaire et grands troupeaux en Charente-Maritime**

9 juin 2015

**Perfectionnement huiles essentielles**

3 septembre 2015

Contact Julia CHEMARIN - 06 79 42 74 47

# Un mélange fibreux pour compléter les veaux



L'essor de l'utilisation d'un mélange fibreux pour compléter les veaux s'explique certainement par les bons résultats techniques et économiques qu'il permet.

## Paroles de conseillers

« Le mélange fibreux pour les broutards doit comporter au moins 12 % de fibres (paille et/ou foin), coupées à 7 cm pour conserver un effet mécanique. Le but est de développer les papilles ruminales du jeune veau en maintenant un pH neutre. Il faut incorporer 6 à 8 % de mélasse de canne ou d'autre aliment liquide qui va améliorer l'appétence et « agglomérer » les particules fines entre elles. Il suffit pour finir d'ajouter les concentrés, en respectant un taux de 18 % de protéines.

Les mélanges fibreux donnent de très bons résultats en pesée avec des moyennes de croissance entre 120 et 210 jours de 1300 g/jour (rationné) à 1500 g/jour (à volonté). De plus, le coût à la tonne diminue avec l'incorporation de paille et de mélasse. Il n'y a pas de mélange clairement défini. C'est à l'éleveur et au nutritionniste d'adapter la composition selon les ressources disponibles et les animaux à compléter.

Voici quelques exemples de mélanges pour des veaux sous la mère :

Mélange 1	Mélange 2
<b>Paille 10 %</b>	
+ 4 % de foin de prairie ou luzerne	+ 4 % de foin de prairie ou luzerne
+ 40 % d'orge aplatie*	+ 24 % d'orge aplatie
+ 40 % d'un aliment à 25 % de MAT**	+ 24 % de maïs sec aplati
+ 6 % de mélasse ou aliment liquide à 18 % MAT	+ 30 % d'un aliment à 30 % de MAT (type colza)
+ minéraux	+ 8 % de mélasse ou aliment liquide à 18 % MAT
	+ minéraux

\* : Préférez l'orge, qui possède un amidon lent, plutôt que des aliments type blé ou triticale avec un amidon à assimilation plus rapide. Si vous utilisez un blé ou un triticale, remplacez le foin par de la paille.

\*\* MAT = Matières Azotées Totales

Ce type de mélange peut se faire à la mélangeuse ainsi qu'à la pailleuse/recycleuse. Le coût du mélange varie de 150 à 250 euros/tonne. »

**Si vous souhaitez réduire vos charges d'alimentation grâce à l'incorporation de vos aliments fermiers, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir les conseils d'un nutritionniste chambre d'agriculture**

## Paroles d'éleveur

**Patrick LAVAUD à Plaisance (EARL DES SOURCES) :**

*J'ai réalisé du mélange fibreux cette année pour compléter mes veaux et les résultats sont flagrants.*

*Mon mélange est composé de :*

- 8 % de paille
- 4 % de luzerne
- 8 % d'aliment liquide à 18 % de MAT
- 80 % de méteil (triticale pois vesce) à 17 % de MAT (analysé)
- 30 g de sel et 100 g de minéraux 3/27

*Mon mélange me coûte environ 150 €/tonne.*

*L'économie est de 150 €/tonne par rapport à un aliment complet du commerce (qui coûte environ 300 €/t), soit 5 400 € d'économie sur l'hiver pour 100 broutards (100 broutards x 0.15 €/kg d'aliments/j x 3 kg d'aliments x 120 jours).*

*Les performances sont améliorées, avec un coût deux fois moins élevé...*

*L'utilisation d'un mélange fibreux pour mes veaux m'a convaincu et je vais donc utiliser ce mélange pour l'engraissement également, en adaptant les proportions.*

*Pour une tonne de mélange, fait à la recycleuse une fois par semaine (le mélange ne chauffe pas), je mets environ 45 min. J'évite de porter des sceaux. Ce type de mélange me permet de gagner du temps et améliorer mes conditions de travail.*



Le mélange fibreux a bien évidemment des avantages comme des inconvénients :

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût du mélange</li> <li>- Sécurité de la ration (moins de risque d'acidose, rumination supérieure à 40 coups de mâchoire entre chaque bol alimentaire)</li> <li>- Performances améliorées</li> <li>- Facile à distribuer (gain de temps et confort de travail)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non adapté au nourrisseur à concentrés classique (modifications à apporter pour l'utiliser)</li> <li>- Surveiller le temps de mélange (ne pas couper trop fin).</li> </ul>



# La culture de dérobées : concilier stock et réglementation

La nouvelle réglementation PAC impose d'avoir au moins 5 % des terres arables de l'exploitation en surfaces d'intérêt écologique (SIE). Ces surfaces peuvent être des haies, des mares ou bosquets, des plantes fixant l'azote, mais également des cultures intermédiaires pièges à nitrate (CIPAN). Ces cultures sont implantées l'hiver dans le cas des intercultures longues. 1 ha de CIPAN correspond à 0,3 ha de SIE.

Pour rentrer dans le cadre des SIE, ces cultures doivent être semées en mélange d'au moins deux espèces éligibles entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> octobre.

De plus, dans les zones vulnérables nitrates, les agriculteurs ont l'obligation de couvrir les sols lors d'une interculture longue.

Pourquoi ne pas concilier l'obligation réglementaire avec la possibilité de créer des stocks de fourrage sur l'exploitation ?

En effet, profiter de la période où les terres sont nues pour créer du stock est une alternative au déficit fourrager les années de sécheresse.

Les principales espèces pouvant être implantées pour respecter les SIE sont les suivantes (de couleur verte, les espèces présentant un intérêt fourrager) :

- Avoine
- Brôme
- Chou fourrager
- Colza
- Cresson alénois
- Dactyle
- Féтуque
- Féverole
- Fléole
- Gesses
- Lentilles
- Lins
- Lotier corniculé
- Lupin blanc, ou chinois
- Lupin jaune ou bleu
- Luzerne cultivée
- Millet jaune, perlé
- Minette
- Moha
- Moutardes
- Navet, navette
- Pâturin commun
- Phacélie
- Pois
- Radis fourrager
- Ray-grass
- Roquette
- Sainfoin
- Sarrasin
- Seigle
- Soja
- Sorgho fourrager
- Tournesol
- Trèfle
- Vesce

Il est également possible de semer de l'herbe sous couvert de la culture principale qui sera récoltée pendant l'été.

Si votre objectif est de constituer du stock, il est préférable de choisir des associations d'espèces gélives. La durée de végétation de ces espèces est courte, moins de trois mois et le gel permet leur destruction au début de l'hiver.




Pour ces espèces, une implantation rapide est indispensable. Il est conseillé de semer avant le 15 juillet et de pouvoir récolter avant les premières gelées.

A la suite d'une céréale d'hiver, un travail du sol doit permettre de limiter les repousses. Un labour est souvent nécessaire.

Il est également possible d'implanter des espèces qui seront plus aptes à la pâture. Cela peut être intéressant pour des céréaliers qui souhaitent mettre à disposition leurs cultures dérobées à des éleveurs n'ayant pas assez de surfaces fourragères en période hivernale.

On peut citer par exemple, le colza, les navets, le ray gras d'Italie, ... Alors n'hésitez pas à en parler à votre voisin !

## Les principales espèces gélives ayant un intérêt fourrager sont les suivantes :

Espèces	Semis	Avantages	A savoir	
Sorgho	Entre 20 et 25 kg/ha avec un semoir classique à céréales	<ul style="list-style-type: none"> <li>faibles besoin en eau</li> <li>rendement important</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sensible à la concurrence en post-levée</li> <li>toxique au pâturage si consommée avant 60 cm</li> <li>plante riche en eau qui nécessite du ressuyage après récolte</li> <li>ensilage plus adapté que l'enrubannage</li> </ul>	Sorgho fourrager 
Moha	Le semis doit être effectué avant le 1 <sup>er</sup> août à environ 35 kg/ha	<ul style="list-style-type: none"> <li>croissance rapide</li> <li>récolte juste avant épiaison pour ne pas perdre trop de qualité</li> <li>rendement : de 3 à 5 kg de MS</li> <li>riche en fibres</li> <li>appétence élevée</li> <li>association avec du trèfle d'Alexandrie est possible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>gestion du pâturage dans le moha complexe</li> <li>gestion difficile au pâturage (refus importants possibles)</li> </ul>	Moha à maturité 
L'avoine brésilienne	Le semis doit être effectué avant le 1 <sup>er</sup> août à environ 90 kg/ha	<ul style="list-style-type: none"> <li>bonne coupure sanitaire entre deux céréales</li> <li>cycle de végétation court permet de réaliser un ensilage avant la mise en place d'une céréale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>stade de récolte à surveiller après le stade laitieux-pâteux</li> <li>peut-être semée en association avec de la vesce ou du trèfle d'Alexandrie (25 kg d'avoine et 12 kg de vesce)</li> <li>→ permettra d'augmenter la teneur en protéines de l'ensilage</li> <li>→ permettra de restituer au sol de l'azote avant la mise en place de la céréale</li> </ul>	Avoine épiée 

# Améliorer la longévité des troupeaux caprins



L'âge moyen des troupeaux caprins est de 3,8 ans, ce qui signifie qu'en moyenne les chèvres ne terminent pas leur 3<sup>ème</sup> lactation. Le taux de sortie est souvent supérieur à 30 %, et le taux de renouvellement est trop élevé, ce qui a un coût. L'analyse des données du contrôle laitier et des enquêtes en élevages ont permis au groupe Inosys – Réseau d'Élevage Poitou Charentes, Vendée, Maine et Loire d'identifier les facteurs qui influencent la longévité des troupeaux.

## Structures et résultats des troupeaux à forte longévité

Dans le groupe d'élevages à longévité forte, on constate des pratiques moins intensives : une proportion plus importante de fourrages, moins de concentrés et des durées de tarissement plus longues. Ils ont aussi moins de problèmes sanitaires et de frais vétérinaires (moins de traitements collectifs et systématiques). On y observe aussi plus de mises bas en saison.

## Moins de lait par chèvre... mais autant de marge

Malgré un litrage par chèvre inférieur, les élevages à longévité forte dégagent autant de marge brute par chèvre et aux 1000 litres que les longévités basses. Côté cellules, la proportion de chèvres gravement infectées est la même pour les 2 groupes.

## Economie et longévité

Pour un élevage de 100 chèvres qui passe de 30 % à 20 % de renouvellement, on estime le gain à 2200 € par an (sachant qu'une chevrette coûte en moyenne 160 €). L'augmentation de la longévité des troupeaux est une voie d'amélioration du revenu des éleveurs, à méditer !



5



## Témoignage de l'EARL du Bocage au Petit Champ

« La bonne longévité des chèvres est une question de sélection »

« Dans mon élevage, les chèvres expriment leur potentiel laitier vers 4-5 ans, et une chèvre peut

produire tranquillement 850 à 900 kg de lait par an jusqu'à 10 ans. Il y a des lignées de chèvres qui vieillissent mieux que d'autres et je sélectionne mes mères à chevrettes sur ce critère.

Pour mes saillies naturelles, je recherche des boucs qui vieillissent bien et qui produisent des chevrettes avec du lait et des taux. Il m'arrive de garder des boucs jusqu'à 7-8 ans.

Avec une surveillance accrue au moment des mises-bas, j'assure 100 % des filiations de mes chevrettes. En juin, je fais mes lots de chèvres en fonction des boucs que je veux utiliser. Je ne conserve pas de chevrettes de primipares car je préfère connaître la production réelle de mes mères à chevrettes.

Mon taux de renouvellement de 20 % me permet de choisir mes chevrettes sur des mères que je connais bien.

Avec environ 15 % de chèvres en lactations longues, je réforme très peu de chèvres vides. La réforme s'effectue généralement en début de lactation (chèvres à moins de 2 kg de lait par jour).

La productivité de mes chèvres est un critère important. Avec l'affouragement en vert, ma moyenne laitière dépasse régulièrement les 1000 kg de lait par chèvre. Pour moi, une alimentation à base de fourrages verts permet à mes chèvres d'être en parfaite santé et de mieux vieillir.

L'observation, l'œil de l'éleveur, est un point essentiel pour une bonne longévité car l'anticipation et la prévention sont très importantes pour la santé et le bon vieillissement de nos animaux. »

### 210 chèvres

1100 kg de lait/chèvre/an

Age moyen troupeau = 4,3 ans

Taux de sortie = 24 %

Taux de renouvellement = 21 %

Niveaux de démarrage = 3,8 kg pour les primipares

4,7 kg pour les multipares

Julia Chemarin (CA86)  
Conseillère caprin  
06 79 42 74 47



# La conduite des agnelles de renouvellement constituer votre troupeau reproducteur

Le choix des futures reproductrices est tout aussi important que le choix des béliers reproducteurs. Le taux de renouvellement est de 20 % au minimum si vous voulez conserver une bonne pyramide

La conduite des agnelles est déterminante pour le reste de leur carrière. Il ne faut pas perdre de vue que l'objectif est de mettre en lutte des agnelles d'environ 9/10 mois et qui ont atteint au minimum les 2/3 de leur poids adulte.

Voici quelques règles pour atteindre cet objectif :

## Règle N°1 : le tri des agnelles reste un élément clé de la réussite

- valorisez vos données issues du carnet d'agnelage ou de votre logiciel de gestion de troupeau : choisissez des agnelles issues de vos meilleures mères.
- choisissez les agnelles dont le poids au sevrage est correct (voir tableau suivant) afin d'assurer une bonne croissance et obtenir un poids optimal pour la première mise en lutte. Toute agnelle qui a un poids faible au sevrage ne rattrape jamais le retard.



Exemple d'agnelles d'un an insuffisamment développées

- triez en tenant également compte du gabarit de l'animal, de ses aplombs, ... (attention aux bègues !).

## Règle N°2 : Faire un lot homogène d'agnelles

Pour faciliter la conduite alimentaire et sanitaire. Ne pas dépasser un écart d'âge de 1 mois sinon faire 2 lots.

## Règle N°3 : Surveiller le parasitisme

Car ce sont des animaux extrêmement vulnérable au pâturage, n'ayant jamais été au contact direct avec les parasites. Des agnelles parasitées risquent de perdre du poids qu'elles auront du mal à reprendre.

Administrez systématiquement un traitement spécifique contre le tænia 1,5 mois après la mise à l'herbe. Utilisez ensuite un produit polyvalent ou spécifique strongles. Une surveillance régulière par des analyses coprologiques est indispensable pour intervenir à bon escient. En effet, les traitements inutiles risquent de créer des résistances aux molécules.

Selon la situation sanitaire de votre exploitation, la vaccination contre les maladies abortives est à faire 1 mois avant la mise en lutte.

## Règle N°4 : tondre systématiquement les agnelles

Afin de leur faire prendre du gabarit, de préférence avant le 15 juillet, car ensuite les nuits commencent à être plus fraîches.

Dans la pratique, les lots sont souvent constitués à partir d'agnelages de contre saison et d'agnelages de printemps. La conduite de ces 2 types d'agnelles diffère quelque peu :

	Agnelles nées à l'automne et conduites en bergerie	Agnelles nées au printemps et conduites à l'herbe
Age au sevrage	80 jours	100 à 120 jours
Poids au sevrage	+ de 25 kg	+ de 28 kg
Conduite alimentaire	<p>Les agnelles triées doivent être séparées du reste des agneaux de bergerie pour éviter de les engraisser (500 g/j de concentré suffisent). Mettre du très bon fourrage à disposition pour favoriser l'ingestion et développer la panse</p> <p><b>LA MISE A L'HERBE :</b> Phase très délicate car ces agnelles ont au moins 5-6 mois quand elles sortent pour la 1<sup>ère</sup> fois et elles n'ont jamais vu un brin d'herbe ! 2 possibilités s'offrent à vous : → continuer à apporter un peu de concentré à l'herbe pendant 15 jours ou → supprimer le concentré 15 j avant la mise à l'herbe mais la qualité du fourrage doit être irréprochable</p> <p>Ensuite leur mettre à disposition des prairies de bonne qualité .</p>	<p>Les croissances à l'herbe doivent rester soutenues pour atteindre un objectif de poids minimum de 47 kg pour la mise en lutte (minimum des 2/3 du poids adulte)</p> <p>Une fois sevrées, les agnelles doivent pâturer les meilleures prairies neuves, repousses après une fauche, ou dérobées qui présentent l'avantage d'être plus productives et indemnes de parasites. Une complémentation n'est nécessaire qu'en cas de sécheresse (300 à 500 g/j)</p>
	Il est cependant possible de faire une petite complémentation (MAXI 50 g/j) pour les faire venir à la mangeoire, et créer ainsi des liens avec le berger ...	

# Elle est primordiale pour le futur de demain.



urs. Durant leur carrière, c'est entre 10 et 12 agneaux qu'elles produiront ! N'oubliez pas que le des âges tout en réformant les improductives...

## Et si elles sont achetées ?

Plutôt que de vouloir garder absolument des agnelles de votre troupeau même si vous savez que certaines ne conviennent pas, mais « il vous en faut impérativement 100, et les 20 dernières sont choisies par défaut... », n'oubliez pas que vous pouvez acheter une partie de votre renouvellement !

Grâce à un repérage précoce dans des élevages en contrôle de performances, il sera possible de fournir un certain nombre d'agnelles qui peuvent venir ainsi compléter votre

propre renouvellement. Ces « offres d'agnelles disponibles » seront faites via les Chambres d'agriculture 16 et 86, et les OP ovines.

L'avantage est de pouvoir vous proposer des femelles avec des garanties de croissance (avec un poids à âge type 30 jours minimum) et des bonnes conditions d'élevage. Les premières agnelles seront mises à disposition fin juin 2015.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter dans un premier temps, les CA 16 et 86.

## Témoignage d'Elisabeth NICOLAS, éleveuse à Journet (86)

« Le tri, l'alimentation et le déparasitage sont les clés de la réussite pour avoir des agnelles de renouvellement de qualité.



Je garde 100 agnelles chaque année, sur 3 périodes d'agnelage : 50 sur les mises bas de fin novembre, 30 sur celles de janvier et enfin 20 sur les agnelages du 15 au 28 février. Les agnelles des 2 premiers lots sont issues d'insémination artificielle avec du charollais élevage et le dernier lot sur la lutte naturelle avec des béliers charollais qualifiés. Je me sers de mon carnet d'agnelage pour trier : nées et élevées doubles de préférence avec une bonne conformation, un bon développement et de bon aplombs.

Les agnelles de novembre sont sevrées à 2 mois et triées 1 mois plus tard. Avant sevrage elles consomment de l'aliment du commerce avec de la paille, puis une fois triées, elles passent progressivement à un mélange de céréales + complémentaire azoté (600 g/j max pour éviter l'engraissement) + foin.

Elles sont mises à l'herbe début avril, après une période de transition, sur des pâtures riches en trèfle, sans complémentation. Elles sont systématiquement vaccinées contre la pasteurellose pour éviter des problèmes lors du passage de la bergerie à l'extérieur.

Ce n'est pas toujours facile de les garder à une période où les cours sont très attractifs, mais le jeu en vaut la chandelle quand on voit leur gabarit à leur première mise en lutte et leur résultat dès leur premier agnelage.

Les agnelles nées en Janvier sont conduites comme le premier lot, mais sortent dehors plus jeunes (à 2,5 mois en moyenne). Elles sont complétement avec 400 g de céréales.

Les dernières nées sortent dès leur naissance. Après un rapide passage en bergerie aux alentours du sevrage (qui a lieu toujours à 2 mois, quel que soit le type de production d'agneaux), elles rejoignent les 2 premiers lots d'agnelles sur les meilleures pâtures riche en légumineuses.

J'introduis toujours quelques brebis avec elles afin de faciliter les manipulations du lot.

Ensuite il faut bien surveiller le parasitisme pour que les agnelles restent en bon état tout le temps. Tout amaigrissement compromet fortement la réussite future : les agnelles du 3ème lot sont traitées au sevrage contre les strongles et le ténia, et toutes les autres agnelles sont traitées de la même manière 1 mois après la mise à l'herbe. Je traite quasiment tous les mois.

Les agnelles sont systématiquement tondues vers la mi-juin, même si certaines ne sont pas trop lainées.

La lutte des agnelles est faite avec l'IA (charollais viande) en 2 lots dans la dernière quinzaine de novembre et les résultats de fertilité obtenus sont satisfaisants (85 % en moyenne). »



# Gérer au mieux le tarissement estival

Les vêlages d'été permettent d'étaler la production et de profiter d'un prix du lait plus intéressant. Cependant les conditions de tarissement sont plus délicates à gérer en période estivale et peuvent influencer sur le vêlage et le démarrage en lactation. Pour organiser le tarissement sur cette période, la solution miracle n'existe pas car on ne peut pas supprimer « l'effet climat ». Néanmoins des ajustements sont possibles.

## Tarir au pâturage : gérer au mieux l'alimentation

L'herbe est une opportunité pour sortir les vaches tarées mais on a moins la main sur la qualité et la quantité de fourrage à disposition. Il faut veiller au pâturage disponible pour limiter le manque quand arrive le début d'été. L'amaigrissement comme le sur engraissement sont à éviter pendant cette période. Associés à la chaleur ils favorisent les rétentions placentaires et les difficultés en début de lactation.

La préparation au vêlage est également plus compliquée au pâturage. En effet, les transitions alimentaires sont souvent écourtées voire supprimées pour des raisons de simplification de travail. Or en été, les rations des vaches en lactation sont souvent à base d'ensilages et la flore du rumen d'un animal sortant du pâturage aura besoin de 2 à 3 semaines pour évoluer vers une forme apte à digérer l'ensilage. Négliger cette phase d'adaptation serait défavorable au démarrage de la lactation.

La distribution partielle de la ration des vaches aux tarées, au moins 15 jours avant vêlage, atténuera l'impact des transitions tout en offrant une solution de complémentation.

8

## Tarir en bâtiment : Hygiène et confort !

L'été, la ventilation des bâtiments est perturbée, la température et l'humidité augmentent. Ces conditions favorisent l'augmentation des taux cellulaires et les nouvelles infections.

Il est nécessaire d'être vigilant sur le logement, notamment sur les températures des litières, d'autant plus que le curage est moins régulier à cette saison.

Si une partie des animaux est au pâturage à cette période, la pression dans les bâtiments sera moins importante. Profitez alors de l'espace disponible pour augmenter la surface de vie des tarées, qui leur apportera du confort.

La gestion de l'alimentation des tarées en bâtiment est théoriquement plus facile à maîtriser. En revanche, en cas de distribution d'ensilage, songez que celui-ci fermentera beaucoup plus vite, toujours du fait de la chaleur. Si vous faites le choix d'une ration humide pour plusieurs jours, il sera difficile de conserver une bonne hygiène de ration. L'échauffement d'une ration traduit la décomposition des fourrages !

Pour les vaches tarées, il est possible d'envisager des fourrages de qualité moyenne (valeurs alimentaires) mais ils doivent être sains et très appétants pour optimiser l'ingestion.



Mettre les vaches tarées avec les génisses au pâturage peut-être une bonne alternative

Témoignage de  
**Christophe OUVARD,**  
éleveur à Thurageau (86)

EARL du Bois Nouveau  
2 UMO, 80 VL, 97 ha



« Nous avons environ 20 à 25 vêlages par an entre le 1er Juin et le 15 Septembre. Les vaches sont alors à l'herbe durant tout le tarissement sauf les 2-3 dernières semaines. Pendant les 2 premières semaines du tarissement, elles restent sur des parcelles pauvres avec de l'herbe dure pour bien couper le lait. Ce type de conduite est plus dur à gérer pendant les mois d'avril/mai, car la pousse est à son maximum et il ne faut pas pour autant que les vaches justes tarées repartent en lait.

Après cette période de diète relative, elles sont intégrées dans le lot des génisses, sur des prairies plus riches. Quand la pousse n'est plus suffisante dans l'été, les animaux sont complétés avec du foin de graminées. Le fait de mélanger les tarées et les génisses simplifie la conduite et assure aux premières des conditions de tarissement optimales.

15 jours avant le vêlage, les tarées sont rentrées en bâtiment et la distribution d'ensilage de maïs reprend, à raison de 12 à 15 kg brut par vache + 800 g de tourteau de soja et du Chlorure de magnésium ou minéral vaches tarées.

Malgré tout, les démarrages en lactations sont toujours plus compliqués l'été du fait de la chaleur, d'autant que le bâtiment des laitières est orienté au Sud-Est. Mais le prix du lait sur cette période compense ce désavantage. En 2014, notre prix du lait moyen a été de 382 €/1000 litres. »

Conseillers Bovins lait  
Adèle Marsault (CA86) 06 84 61 42 56  
Jean-Michel Mochet (CA86) 06 47 11 55 45



# Anticiper ses stocks de fourrage en équin

Chaque année vous êtes confrontés aux mêmes problématiques : faire vos stocks dans de bonnes conditions ou trouver un fournisseur qui sera apte à vous livrer quantités et qualités désirées. Voici un rappel des bases vous permettant de bien gérer cette période.



## Comment connaître la valeur alimentaire et l'état de conservation d'un foin ?



Prairie temporaire fauchée en épi au 19 mai 2015. Le foin sera enrubanné pour les chevaux

Un foin récolté dans de bonnes conditions et bien conservé doit être vert. Il doit avoir une odeur franche et agréable, être peu poussiéreux et ne pas renfermer d'éléments étrangers (terre, cailloux, branches...).

Se méfier des foins jaunes, vieux, avec des zones de coloration blanchâtre (odeur de moisi ou de tabac).

L'amélioration de la qualité sanitaire de vos fourrages passe par une hauteur de coupe supérieure à 5 cm, un premier fanage le jour de la coupe, et le choix d'un stade de coupe où 50 % des épis sont sortis. Sachez aussi que la houlque laineuse, graminée fortement présente dans les prairies naturelles, produit énormément de poussière, ce qui la place dans les graminées à éviter en fauche pour les chevaux emphysémateux, sauf si le foin est ensuite enrubanné.

Une analyse chimique vous donnera la valeur UFC, MADC, calcium et phosphore, voire cuivre et zinc. Elle vous permettra de mieux caler vos rations et surtout d'être en mesure de mieux négocier vos achats de fourrages.

## Comparaison de 2 foins de qualités différentes

Pour un cheval de 500 kg – travail quotidien 1h

Besoins: 10 kg de MS - 5,3 UFC et 382 g de MADC

Ration 1 : foin coupe juillet à floraison Foin médiocre: 0,45 UFC et 37 g de MADC/kg MS	Ration 2 : foin 1er cycle fin juin épiaison Bon foin: 0,54 UFC et 50 g de MADC
12 kg de foin (soit 10 kg de MS) + 800 gr d'orge	12 kg de foin (soit 10 kg de MS)

Sur une écurie de 20 chevaux, l'utilisation d'un meilleur foin permet une économie de 16 kg d'orge quotidiennement. La valeur alimentaire de votre foin est donc primordiale à connaître pour maîtriser vos coûts de production.

2 kg d'un bon foin ont la même valeur alimentaire qu'1 kg de granulé sport. D'un côté le cheval aura 1h30 d'ingestion et de l'autre 10 min : rappelons que le fourrage est à privilégier pour diminuer les problèmes de comportement et les douleurs digestives.

N'hésitez pas à nous demander de faire analyser vos fourrages. Nous pouvons réaliser une ration type en fonction de vos résultats.





# Choix des espèces de dérobées en fonction de la production

Les cultures dérobées peuvent fournir du stock les années où le fourrage viendrait à manquer comme nous avons pu l'évoquer dans la rubrique fourrage. Cependant, elles peuvent aussi représenter une surface d'appoint pour le pâturage d'automne.

## Les crucifères, des espèces non gélives particulièrement appréciées par les ovins

Les crucifères comme le colza, navet ou rave, sont très appréciées. Les ovins peuvent les pâturer l'hiver en mélange avec du ray gras d'Italie par exemple. Cela permettra d'obtenir du fourrage riche qui est suffisant pour engraisser des agneaux en période hivernal.

L'hiver dernier, des essais réalisés par le centre interrégional d'information et de recherche en production ovine (CIIRPO) sur la finition d'agneaux avec des dérobées, a fourni des résultats prometteurs qui seront publiés prochainement.

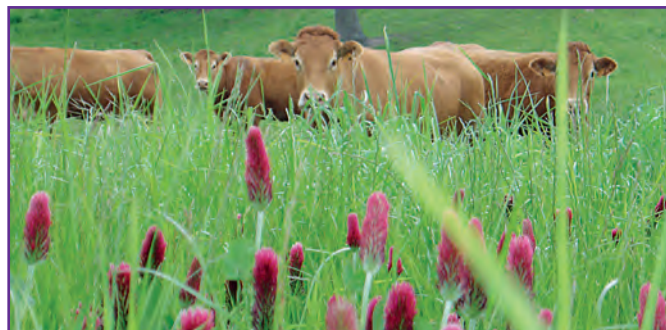


Colza fourrager pâturé par un troupeau ovin

9 kg de trèfle incarnat) est tout aussi possible pour un fourrage plus riche en protéines.

Cette interculture longue nécessite l'apport d'azote pour avoir un rendement important en 1<sup>ère</sup> coupe. 50 unités d'azote sont à prévoir après la levée dans le respect de la réglementation de la directive nitrate.

Le pâturage d'un mélange avoine-vesce commune est une bonne alternative pour les animaux d'entretien. L'appétence et la valeur alimentaire de ce mélange permettra par exemple en production laitière, de diminuer légèrement la consommation de concentrés.



Limousines dans une parcelle avec un mélange de Ray Gras et Trèfle Incarnat

10

Les ovins consomment d'abord les feuilles des crucifères avant d'attaquer les racines.

Les colzas fourragers sont plus précoces que les navets ce qui assure une bonne complémentarité des deux espèces tout au long de la saison de pâturage.

Une transition alimentaire est à prévoir avec par exemple accès à une prairie à proximité pour limiter l'ingestion les premiers jours de pâturage.

De manière générale, l'utilisation de crucifères est à bannir dans le cas d'animaux en production laitière car ces dernières donnent un goût au lait.

## En bovin, des dérobées principalement à base de ray gras d'Italie

Les dérobées à base de ray gras d'Italie alternatifs sont les plus adaptées pour une utilisation en pâturage ou en ensilage chez les bovins. Plusieurs exploitations pourront être possibles : souvent 2 en fin d'été si le semis a été réalisé suffisamment tôt et une exploitation au printemps. Il est intéressant de destiner l'exploitation de printemps à la pâture car le fourrage d'excellente qualité permettra de sortir les animaux tôt, pour entamer la saison de pâturage sans risquer de détériorer des prairies qui ne sont pas toujours portantes en début de printemps.

Le semis de ray gras avec du trèfle incarnat (21 kg de RGI +

Les bovins viande peuvent également pâturer les mélanges à base de crucifères. Cependant il est nécessaire d'en limiter l'ingestion à 10 kg de MS par UGB et par jour soit 15 à 20 m<sup>2</sup> par jour/animal. Un rationnement avec un fil avant et arrière devra être réalisé et l'apport d'un fourrage grossier (paille ou foin) en complément est indispensable.

## Du côté des caprins

Le pâturage des dérobées n'est que très peu répandu en production caprine. La production de dérobées se fera principalement pour la constitution de stocks d'enrubannage. Un mélange moha, trèfle d'Alexandrie pourra par exemple permettre d'associer qualité et quantité.

## Valeur alimentaire des différentes dérobées

Dérobée	MS	UFL	PDIE	PDIN	MAT
Colza	12.3	0.85	95	122	194
RGI	12.3	0.98	98	147	228
Moha	35	0.77	82	69	144
Sorgho	35	0.74	73	56	113
Avoine brésilienne	18	0.78	87	73	141
Vesce	18.9	0.89	99	154	242

Victoire DEPOIX (CA86)

Renseignements :

Service élevage Charente : 05 45 84 09 28

Service élevage Vienne : 05 49 44 74 60

# La Vie de la Chambre 86



## Dématérialisation des bordereaux équarrissage

**Vos bordereaux Équarrissage sont désormais uniquement disponibles sur internet !**

Après une phase d'adaptation de quelques semaines, les bordereaux d'enlèvement Équarrissage seront complètement dématérialisés dans le département de la Vienne et seront uniquement mis à disposition des éleveurs sur un portail Internet dédié.

L'objectif de cette mise en ligne est de garantir à l'éleveur d'avoir gratuitement l'intégralité de ses bordereaux d'enlèvement Équarrissage en cas de contrôle par l'Administration.

**Le mode d'emploi suivant vous guidera, en 4 étapes, pour accéder à vos bordereaux d'enlèvement dématérialisés sur notre portail. Allez sur : <http://espace-client.saria.fr>**

Cliquez sur « 1<sup>ère</sup> connexion » : 1 - Identifiant: saisissez votre **numéro EDE** 3 - **Validez**, puis à l'écran suivant  
2 - Recopiez le code à 4 chiffres 4 - Saisissez  **votre adresse Email**

Vous recevrez alors un courriel sur votre messagerie Internet, avec un lien qui vous permettra de **définir vous-même votre mot de passe**.

Avec votre numéro EDE (N° de cheptel) et votre mot de passe, **vous accédez à l'archivage**, depuis Janvier 2015, de tous vos bordereaux d'Enlèvement Équarrissage.

**Depuis ce portail, vous pouvez consulter et/ou imprimer vos bordereaux d'enlèvement et aussi sauvegarder informatiquement vos bordereaux d'enlèvement pour les archiver sur un support personnel (un répertoire dans votre ordinateur par exemple).**

## CONSEILS

- Une seule connexion une fois par an suffit pour récupérer tous vos bordereaux de l'année. Pendant 5 ans, les bordereaux resteront disponibles, à tout moment, sur le portail.
- Vous n'êtes même pas obligé d'imprimer vos bordereaux, vous pouvez simplement les montrer au contrôleur sur le portail le jour du contrôle.
- Si vous n'avez pas Internet, faites-vous aider par un proche ou par un de vos conseillers (par exemple, votre conseiller agricole ou votre comptable).
- En cas de contrôle de votre registre d'élevage par l'Administration, vous disposez de 10 jours après le contrôle pour transmettre vos bordereaux à l'organisme de contrôle.
- Les bordereaux sont disponibles sur le portail au plus tard 5 jours ouvrables après l'enlèvement de votre animal mort.

11

Pour tout renseignement : [contact@saria.fr](mailto:contact@saria.fr)



## A vos agendas, les MMP reprennent !

La Chambre d'agriculture de la Vienne organise 20 Marchés de Producteurs de Pays festifs du 1<sup>er</sup> juillet au 26 août 2015, à partir de 18 h.

Possibilité de se restaurer sur place en composant son menu avec les produits proposés. Présence de barbecues, tables et chaises. Des couverts sont fournis mais pour plus de confort, apportez les vôtres.

Animation musicale et bonne ambiance garantie, alors venez nombreux !

### Toutes les dates et lieux de la saison 2015 :

- Le 1<sup>er</sup> juillet à Charroux
- Le 1<sup>er</sup> juillet à Vouillé
- Le 8 juillet à St-Georges-Lès-Baillargeaux
- Le 9 juillet à Mignaloux-Beauvoir
- Le 16 juillet à Chauvigny
- Le 17 juillet à Monts-Sur-Guesnes
- Le 22 juillet à Lussac-Les-Châteaux
- Le 22 juillet à Lusignan
- Le 23 juillet à Loudun
- Le 30 juillet à Montmorillon
- Le 30 juillet à Les Trois-Moutiers
- Le 5 août à Moncontour
- Le 5 août à Vivonne
- Le 12 août à Couhé
- Le 12 août à Availles-Limouzine
- Le 13 août à Chauvigny
- Le 19 août à Lenclôître
- Le 19 août à Gencay
- Le 20 août à Ingrandes-Sur-Vienne
- Le 26 août à Montamisé



# Vos interlocuteurs du service élevage



**Marina SALLE** Chef de service  
Tél : 05 49 44 74 14 - Port : 06 85 23 54 85  
marina.salle@poitou-charentes.chambagri.fr  
Basée à Angoulême et Mignaloux-Beauvoir



**Julie RENARD** Adjointe au Chef du service  
Tél : 05 45 84 43 75 - Port : 06 21 21 82 98  
julie.renard@charente.chambagri.fr  
Basée à Confolens

## Charente



**Nathalie AUGAS** Conseillère ovin  
Tél : 05 45 84 09 28 - 06 26 69 71 09  
nathalie.augas@charente.chambagri.fr



**Harmony BOUTIN** Conseillère caprin  
Tél : 05 45 84 09 28 - 06 25 64 14 04  
harmony.boutin@charente.chambagri.fr



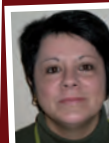
**Sylvie ENEE** Conseillère bovin viande  
Tél : 05 45 84 09 28 - 06 24 30 15 24  
sylvie.enee@charente.chambagri.fr



**Jocelyne LATUS** Assistante  
Tél : 05 45 84 09 28  
jocelyne.latus@charente.chambagri.fr



**Sabrina PEYRILLE** Conseillère équin  
Tél : 05 45 84 09 28 - 06 21 21 83 03  
sabrina.peyrille@charente.chambagri.fr



**Sylvie VIGNAUD** Assistante  
Tél : 05 45 84 09 28  
sylvie.vignaud@charente.chambagri.fr



**Anne-Laure VEYSSET** Conseillère bovin lait  
Tél : 05 45 24 49 36 - 06 25 64 54 55  
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

**Vincent VIGNEAU** Conseiller Bovin croissance  
Tél : 05 45 24 49 22 - 06 07 42 67 36  
vincent.vigneau@charente.chambagri.fr

Basées à Confolens

Basées à Angoulême

## Vienne



**Béatrice GRIFFAULT** - Conseillère ovine  
Tél : 05 49 91 97 46 - 06 79 55 62 83  
beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr



**Guillaume LAJUDIE** - Conseiller bovin viande  
Tél. 05 49 91 97 49 - 07 86 48 37 82  
guillaume.lajudie@vienne.chambagri.fr



**Nelly SERENE** - Conseillère bovin viande  
Tél. 05 49 85 87 84 - 07 61 97 32 99  
nelly.serene@vienne.chambagri.fr



**Annie SOUCHAUD** - Conseillère ovin  
Tél. 05 49 91 97 42 - 06 30 25 11 83  
annie.souchaud@vienne.chambagri.fr



**Céline WACHET** - Conseillère bovin viande  
Tél. 05 49 91 97 43 - 06 79 88 41 03  
celine.wachet@vienne.chambagri.fr



**Jean-Michel MOCHET** - Conseiller bovin lait  
Tél. 05 49 85 87 83 - 06 47 11 55 45  
jean-michel.mochet@vienne.chambagri.fr



**Julia CHEMARIN** - Conseillère caprin  
Tél. 05 49 36 33 68 - 06 79 42 74 47  
julia.chemarin@vienne.chambagri.fr



**Hugues GEAY** - Conseiller bovin viande  
Tél. 05 49 36 33 62 - 06 84 96 03 35  
hugues.geay@vienne.chambagri.fr



**Adele MARSALT** - Conseillère bovin lait  
Tél : 05 49 44 75 33 - 06 84 61 42 56  
adele.marsault@vienne.chambagri.fr



**Victoire DEPOIX** - Conseillère fourrage  
Tél. 05 49 44 75 61 - 06 58 59 74 20  
victoire.depoix@vienne.chambagri.fr

Basés à Montmorillon

Basé à Bonneuil Matours

Basés à Vivonne

Basés à Mignaloux

## Coordonnées

**Chambre d'Agriculture de la Charente**  
service élevage - Antenne de Confolens  
2 & 4 allée des Freniers 16500 CONFOLENS  
Tél : 05 45 84 09 28  
www.charente.chambagri.fr

**Chambre d'Agriculture de la Vienne**  
Agropole service élevage  
CS 35001 2133 route de Chavigny 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR  
Tél : 05 49 44 74 74  
www.vienne.chambagri.fr